

Compte-rendu d'Assemblée Générale 2020

samedi 24 janvier 2021

Clubs présents (14) :

- 0109 : MINI RACING CANNES LA BOCCA
- 0131 : RADIO MODEL CLUB PIERRELATTE
- 0269 : TURBIE RACING CLUB
- 0296 : MINI BOLID' CLUB PERTUISIEN
- 0302 : MARSEILLE MINI MODELES
- 0336 : VAR AUTO MODELISME PIERREFEU
- 0432 : MINI RACING CLUB PENNES MIRABEAU
- 0806 : NITRO SYMPHONIE CLUB
- 0935 : MINI BUGGY 05
- 0948 : PEGASE RC RACING
- 0965 : PASSION MODELISME ORANGEAIS
- 1033 : X-TREME BUGGY LA BRILLANNE
- 1046 : ASSOCIATION MODELISTE MEYRARGUAISE
- 1131 : MONTEUX VENTOUX RADIO COMMANDE

Clubs absents (10) :

- 0265 : MINI RACING CLUB MARIGNANE
- 0270 : COGOLIN RADIO COMMANDE MAX FUSION
- 0298 : MINI RACING CLUB ANTIBOIS
- 0344 : MODELISME AUTO SPORTING CLUB ORAISON T.T
- 0728 : MODELISME CLUB THOROIS
- 0784 : CLUB MARSEILLE MINI VOITURES
- 0795 : RASSEMBLEMENT MODEL CLUB DE LA CRAU
- 0808 : MINI AUTO CLUB ROGNACAIS
- 0974 : MINI BUGGY DE L'ARC
- 1139 : MODEL CLUB MARIGNANE

Club invité (1) :

- 1152 : RC MODELES CLUB ISTREEN

Membres du comité directeur de la Ligue présents :

- FARINES Édouard (président)
- REYNIER Vincent (secrétaire)
- LERDA Patrick (trésorier)
- LECUYER Laurent (délégué 04)
- PARISI Didier (délégué 06)
- ARMAND David (délégué 13)
- MATHIEU Régine (déléguée 83)
- DESSOLIN Luc (délégué 84)

Compte-tenu de la situation sanitaire actuelle (épidémie de COVID-19), l'assemblée générale de la ligue régionale PACA se tient en visio-conférence.

Ouverture de la réunion à 15h.

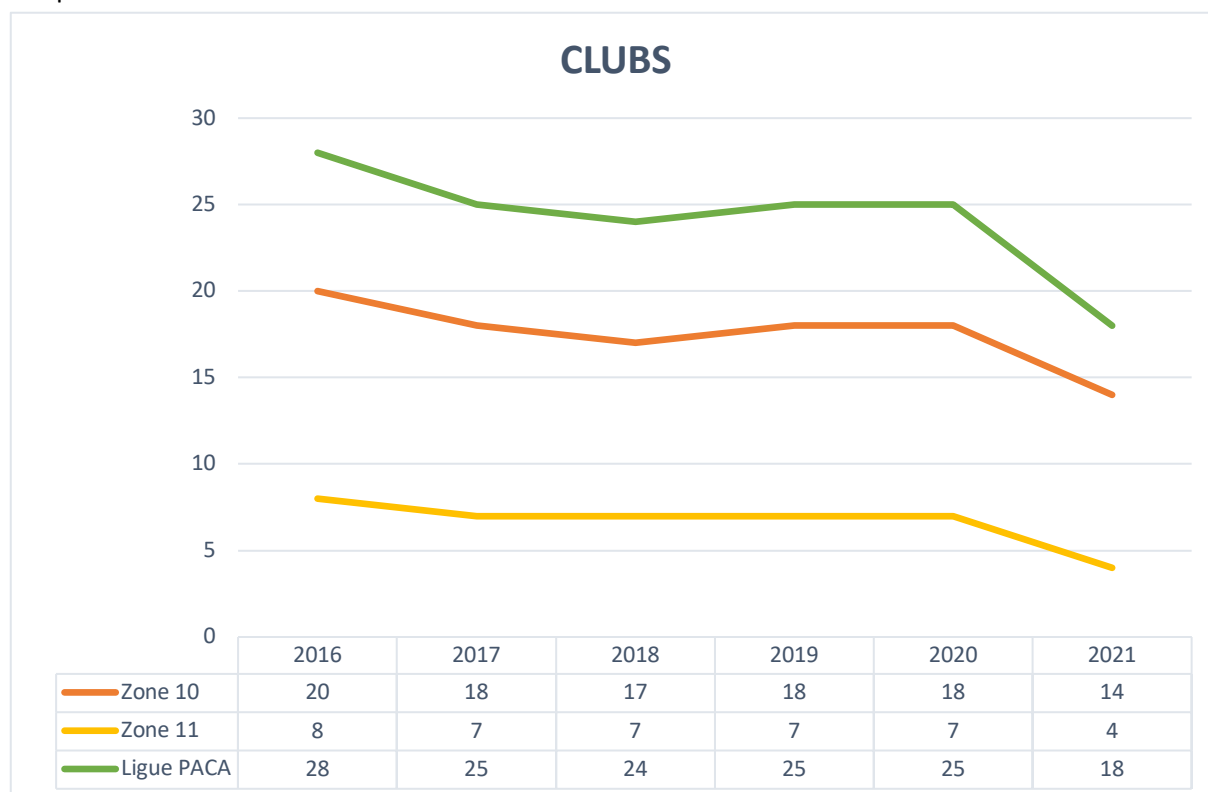
Le Président Édouard FARINES ouvre l'assemblée générale de la saison 2020 en expliquant la situation exceptionnelle de cette année écoulée et en espérant que l'année 2021 marque un retour à la normale.

Désignation d'un président et d'un secrétaire de séance.

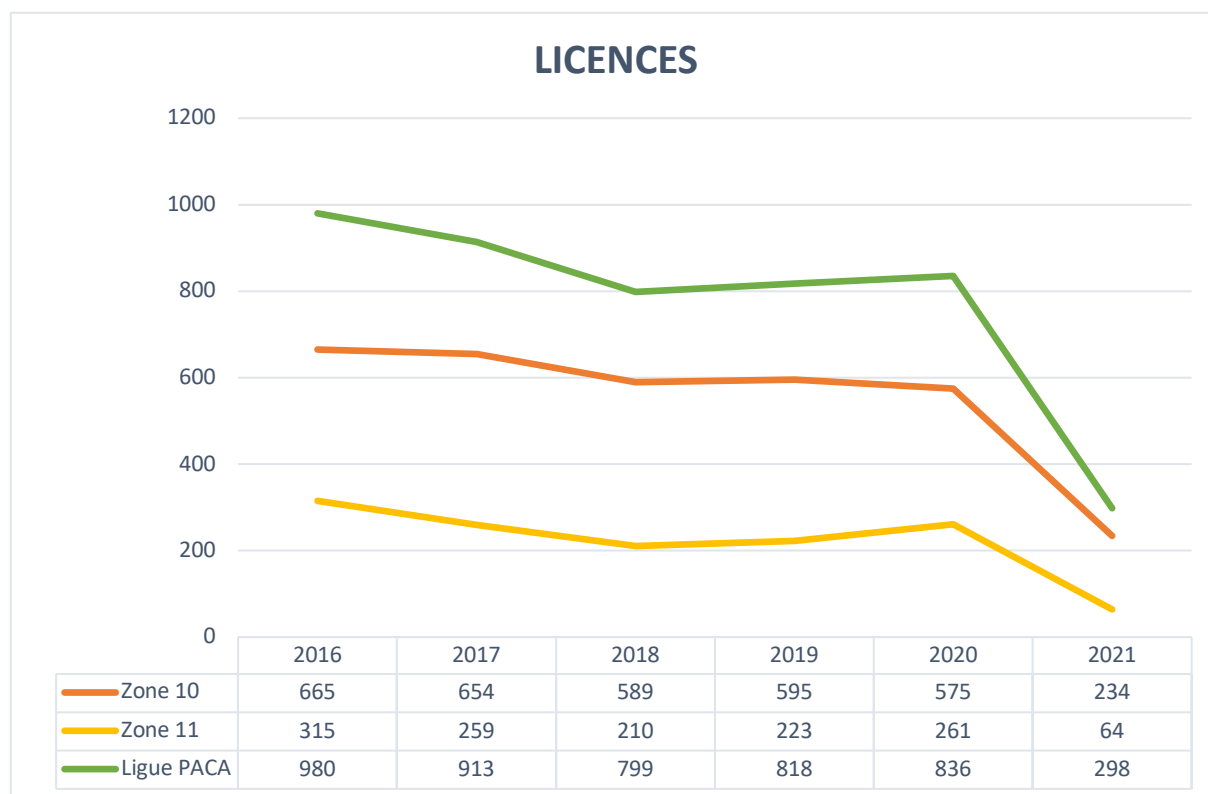
Édouard FARINES est désigné à l'unanimité comme président de séance, Vincent REYNIER est désigné à l'unanimité comme secrétaire de séance.

Rapport moral du président (Édouard FARINES).

Depuis le mois de mars nous avons vécu une année exceptionnelle en raison des restrictions imposées par l'épidémie de COVID-19. Le mandat du comité directeur arrivait à son terme fin 2020, il est donc temps de faire un bilan de ces 4 ans de mandat écoulé.



L'état des clubs de la Ligue PACA ces dernières années est sur une tendance à la baisse, cette tendance s'observe également au niveau national. La zone 11 s'en sort cependant mieux que la zone 10. La zone 10 a perdu plusieurs clubs ces dernières années puis en a regagné certains.



Au niveau des licences, le constat est similaire. Tout comme au niveau national nous observons une baisse des licences dans notre Ligue avec une baisse un peu plus faible en zone 11 qu'en zone 10 et même un gain de licences en zone 11 pour 2020. La chute des licenciés est forcément liée à la perte de certains clubs. Il n'est jamais facile pour nos clubs d'être constant et de gagner de nouveaux adhérents. La perte se situe surtout au niveau des licences loisir, le nombre de licences compétition se maintient. La réunion des zones 10 et 11 permet cependant à la Ligue PACA de conserver un bon nombre de licenciés.

Ce début de saison 2021 marque également un retard dans la prise des licences et dans les affiliations des clubs par rapport à 2020. En ce début de saison, la majorité des licences prises à la FFVRC sont des licences loisir, probablement lié à l'incertitude des compétitions en 2021. Nous observerons dans le courant de l'année l'évolution de ces licences. L'aide attribuée par la FFVRC (6€ de réduction pour chaque renouvellement de licence) ne semble pas permettre de maintenir le rythme des prises de licence observé les années précédentes.

La fusion des anciennes Ligues 10 et 11 dans la nouvelle Ligue PACA s'est parfaitement déroulée. Le fait d'avoir conservé deux zones de compétitions a permis de gérer plus facilement nos clubs et nos compétiteurs. La nouvelle ligue régionale fonctionne bien, le comité directeur s'est stabilisé et les personnes actuelles ont trouvé leur place. Cette année 2020 a permis de faire plusieurs réunions visio entre les membres du comité directeur et ainsi de maintenir le bon fonctionnement de la ligue. 2021 sera l'occasion d'aller sur plus de compétitions, en particulier dans la zone 11.

Rapport d'activité des disciplines.

Compte tenu de la situation particulière de cette saison 2020, aucune compétition officielle n'a pu avoir lieu. Il n'y a donc pas de rapport d'activité pour cette année ni de champion à récompenser.

Rapport financier (Patrick LERDA).

Exceptionnellement ce rapport a pu être fait du 1^{er} janvier au 31 décembre puisque notre AG n'a pas pu se tenir en novembre comme d'habitude. Les recettes sont composées des cotisations clubs ainsi que de la vente de puces de comptage. La FFVRC nous a versé 3 472€ pour l'année 2020 (12% du montant des licences de la ligue PACA), cette somme sera reversée aux clubs. Pour les dépenses, il s'agit de frais bancaires, de déplacement (pour l'assemblée générale de la FFVRC) et d'organisation de l'assemblée générale précédente (y compris les trophées), ainsi que l'entretien du site internet.

Globalement, nous avons 5 849,22€ de recettes et 3 026,57€ de dépenses, nous avons donc un solde positif de 2 822,65€ au 31 décembre.

Nous avons décidé de mettre en place plusieurs mesures pour cette année 2021. Tout d'abord les adhésions des clubs à la ligue sont gratuites. Ensuite nous avons choisi de reverser intégralement la somme que la FFVRC nous a donné pour la saison 2020 aux différents clubs. Concrètement, les clubs qui avaient prévu d'organiser des courses en 2020 toucheront 160€ et les autres clubs toucheront 60€. Nous sommes partis du principe qu'un club qui avait prévu d'organiser une course en 2020 a forcément subi un manque à gagner puisqu'il n'a pas pu l'organiser. Nous répercutons ainsi cette somme d'argent prioritairement sur les clubs qui s'investissent dans le développement de la RC dans notre région. Cette somme sera versée par virement avant début février, les clubs n'ayant pas encore envoyé leur RIB sont invités à le faire rapidement.

(Le détail du rapport financier est disponible en annexe).

Vote du quitus des comptes.

Le rapport financier présenté par Patrick LERDA est approuvé à l'unanimité.

Élection du comité directeur de la ligue PACA.

En théorie le mandat du comité directeur actuel (président, secrétaire, trésorier, délégués départementaux) arrivait à son terme fin 2020. Le sujet des élections a été discuté au niveau de la FFVRC en présence de tous les présidents des ligues régionales. L'idée retenue a été que si nous ne pouvions pas organiser de réunion en présentiel, il était compliqué d'organiser des élections claires et incontestables (en particulier compte-tenu du mode de calcul des voix). Il a donc été décidé que, si nous ne pouvions pas organiser d'élection en présentiel, le mandat actuel serait prolongé d'un an. Le comité directeur actuel conserve donc ses fonctions jusqu'à fin 2021. Les élections auront lieu lors de l'assemblée générale 2021 et le nouveau mandat ne sera que de 3 ans.

À noter que l'appel à candidature lancé en fin d'année 2020 n'a donné lieu à aucune candidature autre que celle des personnes actuellement élues au comité directeur.

La prolongation d'un an du comité directeur actuel et le report des élections à la prochaine assemblée générale est voté à l'unanimité.

Présentation du calendrier des courses pour 2021.

Le calendrier prévisionnel pour les zones 10 et 11, tel que diffusé sur le site de la Ligue est présenté aux clubs. Ce calendrier est, comme en 2020, un calendrier prévisionnel, chaque club doit donc obtenir les autorisations administratives nécessaires pour organiser la manifestation. Si une course ne peut avoir lieu, il faut penser à prévenir la ligue pour que ce changement soit transmis à la FFVRC. Nous partons dans l'idée d'une saison normale et nous aviserons en fonction des futures annonces.

Le club de Pierrelatte nous précise que ses courses prévues en intérieur pour les mois de février et de mars sont annulées. Le club des Pennes Mirabeau précise que sa course du 14 mars est réservée aux thermiques (warm-up du CF). Le report du Grand Prix de Montpellier tombe le même jour qu'une course régionale prévue à Pierrefeu, malheureusement la ligue n'a pas de pouvoir sur les courses amicales, encore moins lorsque celle-ci se déroule dans une autre région. Le calendrier des courses est assez chargé et il n'est jamais simple de trouver une date de report qui ne tombe pas en concurrence avec une autre course.

Le club d'Apt nous annonce qu'il a été sollicité pour organiser une manche du Championnat de France Tout-Terrain 1/10 électrique au mois de juillet. Plusieurs clubs de la ligue proposent leur aide pour organiser cette manifestation.

L'harmonisation des calendriers entre les zones 10 et 11 est discutée. Il est décidé que, pour la saison 2022, un calendrier commun aux 2 zones sera élaboré. Comme ce fut le cas lors des précédentes années, nous mettrons en place une réunion (éventuellement en visio) au mois de novembre pour pouvoir établir ce calendrier. L'idée étant que les courses des zones 10 et 11 ne se chevauchent plus sur un même week-end.

Questions et remarques diverses.

- Le club de Mougins souhaite savoir si des clubs de la ligue ont réalisé des démarches pour obtenir des subventions. Il apparaît qu'en dehors des municipalités, l'obtention de subventions est très rare et complexe. Il est rappelé qu'en 2020, la FFVRC a mis en place un dispositif d'aide. Les 3 clubs de la ligue (Pertuis, Meyrargues, Monteux) qui ont envoyé un dossier ont reçu une subvention. La FFVRC va également mettre en place une réunion d'information et de formation sur les mécanismes d'obtention de subvention mais, en raison de la crise sanitaire, cette réunion est reportée.
- Le club de Marseille revient sur le rapport moral d'Édouard FARINES et souligne que les clubs ont tout intérêt à s'affilier et à licencier leurs pilotes. Cependant, le club considère l'aide proposée par la FFVRC en cette période de crise comme minimale.
- Jérôme LANTENOIS, invité à l'assemblée générale, nous présente le club RCMCI qu'il préside à Istres et qui s'est affilié à la FFVRC pour la saison 2021. Il détaille la genèse de ce club et les projets qu'il souhaite mettre en place dans les prochaines années.
- Une session de formation au logiciel RC-Timing et à la direction de course sera proposé aux clubs pour le début de la saison. Une licence RC-Timing sera achetée pour le PC de la zone 11.

Questions pour l'assemblée générale de la FFVRC.

- Serait-il possible d'envisager, au niveau fédéral, la mise en place d'une aide à la création de club ? En effet les clubs qui démarrent ont très peu de ressources et doivent faire face à des dépenses d'aménagement d'infrastructure dès le début. Un dispositif de type « prêt à taux 0 » pourrait, peut-être, être envisagé.
- Serait-il possible de mettre à jour la plateforme d'inscription aux courses pour proposer de nouveaux services, par exemple la possibilité de n'ouvrir qu'à certaines catégories d'une discipline ? Ou de préciser le nombre d'accompagnateurs (à la place par exemple de la 3^{ème} fréquence) ?
- La FFVRC peut-elle proposer d'autres modes de paiement pour les commandes de licences ?

Assemblée générale 2021.

L'assemblée générale 2021 de la ligue PACA aura lieu le dimanche 28 novembre 2021.

Clôture de l'assemblée générale à 17h15.

Le président,
Édouard FARINES

Le secrétaire,
Vincent REYNIER

Annexe : rapport financier.

Rapport du Trésorier pour l'exercice du 01-01-20 au 31-12-20

Bilan financier 2020 :

L'année financière se résume ainsi : Les recettes :

- Les recettes liées aux cotisations club et à la vente de puces s'élèvent à 1 683,00 €
- Remboursement de la fédération d'avances de frais de déplacement pour 694,22 €
- La fédération française nous a versé 3 472 € au titre de l'année 2020.

Les recettes s'établissent ainsi à +5 849,22 €

Les dépenses :

- Les frais bancaires pour 291,20 €
- Des dépenses liées aux déplacements et frais divers pour 1 717,24 €
- Des dépenses pour l'AG 2020 (y compris les trophées) pour 983,36 €
- Des dépenses liées au site Web pour 34.77 €

Les dépenses s'établissent ainsi à – 3 026,57 €

Ainsi donc le compte se traduit par un solde positif de **2 822,65 €** au 31/12/2020.

Au 8 janvier 2021, le solde en banque est de 7 934,55 €

Le trésorier,
Patrick LERDA